Swiss Info Letter no. 2 / mars 2002

Table des matières

- Politique économique: examen de la Suisse
- Examen des politiques territoriale et régionale de la Suisse
- Rapport 2001 sur la coopération pour le développement
- Commerce et développement: contribution de l'OCDE
- Acier: éviter le recours au protectionnisme
- Education: effet d'électrochoc des premiers résultats de PISA 2000
- «Pratiques fiscales dommageables»: percée du projet de l'OCDE
- Extension des règles du GAFI à la lutte contre le financement du terrorisme
- La Suisse soutient les travaux de sur les transports écologiquement viables
- Publications, documentation et contacts avec l'OCDE
- Contacts avec la Délégation suisse et le Seco

Politique économique: examen de la Suisse

Le 20 mars 2002, le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDRC) de l'OCDE procédera à l'examen de la Suisse. Les examinateurs seront la France et la République tchèque, comme par le passé. Les examens périodiques de l'EDRC se composent d'une partie conjoncturelle et d'une partie structurelle. Cette dernière porte sur de nombreux problèmes actuels de politique économique (entre autres concurrence, marché du travail, transports, énergie, télécommunications, santé). Cette année, le thème principal sera la *réforme des dépenses publiques*. Les résultats de l'examen seront publiés et présentés à la presse du Palais fédéral en juin de cette année sous la forme d'un rapport national.

Cf. Conclusions de l'examen suisse de septembre 2000 (PDF)

Examen des politiques territoriale et régionale de la Suisse

Les politiques territoriale et d'aménagement du territoire de la Suisse ont fait l'objet d'un examen approfondi par l'OCDE en janvier 2002. Les conclusions et recommandations du projet de rapport établi par l'OCDE ont été discutées à Paris en présence de M. Pierre-Alain Rumley, Directeur de l'Office fédéral du développement territorial (ODT), et de Mme Barbara Rigassi, Ambassadeur au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Cette revue indépendante fournira un **appui précieux à la redéfinition en cours des politiques régionale et territoriale de la Suisse** face aux défis posés par la mondialisation (compétitivité des régions périphériques), l'intensification de la coopération transfrontalière et les mutations internes en cours (nouvelle péréquation financière, problèmes des agglomérations urbaines). Le rapport sera finalisé au cours des prochains mois. Il sera publié et présenté aux médias à Berne en début d'automne Voir: Service du développement territorial de l'OCDE.

Rapport 2001 sur la coopération pour le développement

Le Rapport 2001 du *Comité d'Aide au Développement (CAD)* sera publié à mimars 2002. C'est un document de référence en matière de coopération internationale

au développement; son annexe statistique sur les apports d'aide et autres flux financiers à destination des pays en développement fait autorité. Il montre que l'aide publique internationale a stagné entre 1999 et 2000. Avec I,5 milliards de francs, l'aide de la Suisse a atteint en 2000 0,34 % du PNB ce qui place notre pays au 7e rang des pays OCDE (rapport aide/PNB).

Cette année, le rapport aborde plus particulièrement *la cohérence et le renforcement mutuel entre la politique du développement et les politiques dans d'autre secteurs* (commerce, agriculture, investissement, migration, etc.). Les autres thèmes principaux sont: le financement du développement dans le contexte de la Conférence de Monterrey (mars 2002, Mexique), la sécurité et le développement, la coopération avec les pays en conflit et peu performants, les perspectives ouvertes par l'économie du savoir et des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la mise en œuvre des objectifs de développement du millénaire (réduction de la pauvreté). Voir résumé: <u>La coopération pour le développement: rapport 2001</u>

Commerce et développement: contribution de l'OCDE

Les efforts visant à accroître la cohérence tant des travaux de l'Organisation que des politiques des pays membres étaient aussi au centre des débats du Comité des échanges de l'OCDE qui s'est réuni sous la présidence de l'Ambassadeur Luzius Wasescha (DFE/Seco) les 26/27 février 2002. Le principal thème de discussion a été une lecture commune avec le Comité d'aide au développement (CAD) des résultats atteints à Doha sous l'angle double des négociations de politique commerciale et du développement. Les participants ont souligné la nécessité d'apporter rapidement une assistance technique pour renforcer la capacité des pays en développement, notamment des plus pauvres, à participer effectivement aux négociations et à mettre en œuvre des engagements qui seront pris dans le cadre du nouveau round. Cette aide à court terme doit être accompagnée par des programmes de développement pour permettre à ces pays de mieux bénéficier de la libéralisation des marchés en renforçant leur potentiel d'exportation. Tous ces efforts nécessitent une coordination effective entre organisations internationales (FMI, Banque mondiale, OMC et CNUCED) et donateurs bilatéraux. Les contributions spécifiques de l'OCDE à cet égard seront à l'ordre du jour de la Conférence ministérielle du mois de mai. Voir: Page d'accueil Echanges

Acier: éviter le recours au protectionnisme

L'OCDE a réagi dès septembre 2001 aux velléités protectionnistes imminentes du secteur de l'acier aux Etats-Unis et aux graves tensions qui pourraient en résulter au plan de la politique commerciale internationale. Elle a mis en place un groupe à haut niveau sur l'acier qui réunit les pays membres et d'autres pays grands producteurs d'acier. Ce groupe a tenu sa 3e réunion les 7/8 février 2002. Elle a continué à évaluer les excédents de capacité et les distorsions de marché dont souffre l'industrie sidérurgique mondiale et à explorer d'éventuelles mesures qui soient conformes aux engagements commerciaux multilatéraux (réductions des capacités inefficaces excédentaires et des mesures de soutien public qui sont à leur origine). La 4e réunion du Groupe, prévue pour les 18/19 avril, devrait faire le point de la situation à la lumière des restrictions à l'importation instaurées par le président Bush et confirmer les orientations futures des travaux.

Conclusions de la réunion à haut niveau sur l'acier

La Suisse a rappelé à l'occasion de cette réunion que son industrie sidérurgique est livrée aux seules forces du marché et que son ajustement structurel a été douloureux: la Suisse est le pays de la zone OCDE qui a subi – en chiffres relatifs – la plus forte érosion du nombre d'emplois (réduction de 87% des effectifs de la main d'œuvre entre

1974 (5200 personnes) et 1998 (700 personnes) contre 60% pour la moyenne de l'OCDE). La **Suisse ne dispose actuellement pas de capacités excédentaires**; **elle importe le double du volume de sa production**, de sorte qu'elle contribue à absorber une partie des excédents sidérurgiques sur le marché mondial.

Education: effet d'électrochoc des premiers résultats de «PISA 2000»

La publication des premiers résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) a *provoqué*, *en Suisse comme dans d'autres pays de l'OCDE*, *de vifs débats sur la réforme scolaire*.

PISA est une initiative sans précédent incluant les 30 pays membres de l'OCDE en collaboration avec plusieurs pays non-membres et qui a pour but de mesurer les résultats scolaires des élèves âgés de 15 ans dans ces pays. Il s'agit d'un engagement à long terme (10 prochaines années) qui permettra aux pays de suivre régulièrement leurs progrès sur la voie de l'accomplissement d'objectifs clés en matière d'enseignement. Liens: www.pisa.oecd.org et Déclaration de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique sur les résultats de «PISA 2000»

«Pratiques fiscales dommageables»: percée du projet de l'OCDE

La réunion du Comité des affaires fiscales (CAF) de fin janvier 2002 et celle du Forum sur les «pratiques fiscales dommageables» début mars équivalent à une percée dans la problématique des paradis fiscaux. Ces derniers avaient jusqu'au 28 février 2002 pour s'engager à coopérer avec l'OCDE, sous peine de figurer sur une liste de paradis fiscaux non-coopératifs et de s'exposer à des contre-mesures de la part des membres de l'OCDE. Ce délai a été légèrement prolongé (fin mars/début avril) et on peut estimer que plus d'une vingtaine de juridictions (sur les 35 à l'origine) souscriront au projet de l'Organisation et s'engageront à mettre en œuvre un échange effectif d'informations. De nombreuses juridictions ont pris leur engagement à condition que l'OCDE exige les mêmes standards pour ses propres membres. Ces conditions unilatérales n'ont aucune portée juridique pour les pays membres, mais elles contribueront quand même à accentuer la pression sur la Suisse, l'Autriche et le Luxembourg en matière d'échange d'informations en cas d'évasion fiscale simple. La Suisse a clairement indiqué qu'elle n'accepterait pas d'être mise sous pression dans le cadre d'un projet sur lequel elle s'était abstenue. Voir: Page d'accueil du Centre de politique et d'administration fiscales

Extension des règles du GAFI à la lutte contre le financement du terrorisme

La réunion plénière du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) à Hongkong (29.1./1.2.2002), a été consacrée à un premier examen de l'auto-évaluation par les pays membres du GAFI des **8 recommandations spéciales visant à lutter contre le financement du terrorisme**, adoptées en octobre 2001. Cet examen sera terminé prochainement et publié en juin 2002, date à laquelle les systèmes juridiques de tous les pays seront censés être en conformité avec lesdites recommandations. En outre, le GAFI a poursuivi la **révision des 40 recommandations** de base, et dans ce contexte une nouvelle réunion plénière est agendée pour début mai 2002 à Rome. A ce stade, le GAFI a décidé de ne pas modifier la liste des pays et territoires non-coopératifs en matière de lutte anti-blanchiment, malgré les progrès notables de certains pays (la Hongrie en particulier). Les contre-mesures contre Nauru restent également en place. Voir: www.fatf-qafi.org

La Suisse soutient les travaux sur les transports écologiquement viables

La Suisse a décidé d'appuyer en 2002 la poursuite des travaux de l'OCDE sur les bénéfices économiques et sociaux des transports écologiquement viables portant notamment sur le **découplage entre croissance économique et demande de** **transports** (optimisation d'un point de vue écologique), en finançant les services d'un expert. La Suisse soutient déjà activement les travaux de l'OCDE dans ce domaine. Avec cette action, elle pourra encore mieux faire valoir son rôle reconnu de précurseur dans ce domaine (taxe poids lourds, promotion du rail).

Voir: Page d'accueil Transports écologiquement viables

Publications, documentation et contacts avec l'OCDE

Le **site Internet de l'OCDE** http://www.oecd.org/ vous offre un choix d'actualités, de documentation et de statistiques.

La rubrique **Mon OCDE**» vous permet de créer votre page d'accueil personnalisée (profil selon vos intérêts) Vous pourrez également y choisir et recevoir (abonnement gratuit) des courriers électroniques (**OECDdirect**) vous annonçant les nouveautés dans vos domaines de prédilection (activités, parutions, "Newsletter", etc.): http://www1.oecd.org/oecddirect/

OECD Online Bookshop: http://oecdpublications permet de consulter et d'acheter des publications en ligne (pour leurs achats, les membres du secteur public passent par la Délégation suisse près l'OCDE, voir coordonnées ci-après).

OECD Source http://www.sourceoecd.org: site payant fait pour les personnes ne faisant pas partie de l'administration fédérale, cantonale ou communale et donnant accès aux statistiques et publications de l'OCDE (Electronic Books), ainsi qu'à d'autres informations.

Contacts avec la Délégation suisse et le Seco

Pour tout commentaire ou renseignement spécifique, contactez:

Délégation suisse près l'OCDE à Paris

Tél. 00 33 1 49 55 74 50 ou Fax: 00 33 1 45 51 01 49

 $\pmb{\text{E-mail: } \underline{\text{OECD.SwissInfo@pao.rep.admin.ch}}}$

ou

Secrétariat d'Etat à l'Economie (Secteur OCDE) à Berne

Tél. 031 324 09 00 ou Fax: 031 324 10 00

E-mail: OECD@seco.admin.ch

Votre «abonnement» à Swiss OECD Info

Vous voici informés des dernières nouvelles de l'OCDE, par notre service **Swiss OECD Info**. Nous avons apprécié vos nombreuses réactions positives suite à notre première lettre d'information et restons réceptifs à toute suggestion de votre part (touche **«reply»**). Par ailleurs, vous avez, en tout temps, la possibilité de faire modifier notre liste de distribution et, le cas échéant, d'en faire rayer votre nom (mention «désabonner»).